



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-115954>

Département(s) de publication : **75**

Annonce n° **25-115954**

Travaux

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : MUSEE DU LOUVRE

Type de Numéro national d'indentification : SIRET

N° National d'identification : 18004623700012

Ville : Paris cedex 01

Code postal : 75058

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 75

Section 2 - Communication

Lien vers le profil d'acheteur : <https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=2873122&orgAcronyme=f5j>

Identifiant interne de la consultation : 2025-145M

Intégralité des documents sur le profil d'acheteur : Oui

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non

Nom du contact : Robin Kopp

Adresse mail du contact : robin.kopp@louvre.fr

Numéro de téléphone du contact : +33 140208464

Section 3 - Procédure

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte

Conditions de participation :

- **Aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions / moyens de preuve :** Cf. Règlement de consultation
- **Capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve :** Cf. Règlement de consultation
- **Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve :** Cf. Règlement de consultation

Technique d'achat : Sans objet

Date et heure limite de réception des plis : 14/11/2025 à 12:00

Présentation des offres par catalogue électronique : Interdite

Réduction du nombre de candidats : Non

Possibilité d'attribution sans négociation : Oui

L'acheteur exige la présentations de variantes : Non

Section 4 - Identification du marché

Intitulé du marché : Travaux d'aménagement muséographique de l'exposition temporaire « Eau primordiale » présentée dans la salle 230 du département des antiquités orientales , du 20 mai 2026 au 15 mars 2027, au musée du Louvre.

Code CPV principal - Descripteur principal : 45000000

Type de marché : Travaux

Description succincte du marché : Le présent marché concerne les travaux d'aménagement muséographique de l'exposition temporaire « Eau primordiale » présentée dans la salle 230 du département des antiquités orientales , du 20 mai 2026 au 15 mars 2027, au musée du Louvre, impliquant : - Phase 1 – Montage de l'exposition : correspondant à la réalisation des plans d'exécution, la fabrication et la réalisation des travaux de montage et d'agencement en vue de la présentation de l'exposition ; - Phase 2 – Démontage de l'exposition : correspondant au démontage et à l'évacuation des mobiliers réalisés dans le présent marché. La description des travaux et leurs spécifications techniques sont indiqués

Lieu principal d'exécution du marché : Musée du Louvre

La consultation comporte des tranches : Non

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non

Marché alloti : Non

Section 6 - Informations Complémentaires

Visite obligatoire : Non

Autres informations complémentaires : I. Procédure et forme du marché : Le présent marché est passé selon la procédure adaptée ouverte, en application des articles L. 2123-1 et R. 2123-1 du Code de la commande publique. Forme du marché : Le présent marché est un marché à prix global et forfaitaire.

II. Durée : Le présent marché prendra effet à compter de sa date de notification. Il est conclu pour la durée nécessaire à l'exécution des travaux et s'achève à la réception de la phase 2. Les délais d'exécution sont mentionnés à l'article 4.2 du CCAP. III. Non Décomposition lot/ Variantes/Prestations supplémentaires éventuelles (PSE) : La présente consultation ne fait pas l'objet d'un allotissement au sens des articles L.2113-10, L.2113-11, R.2113-2 et R.2113-3 du Code de la commande publique, car les prestations objet du marché constituent un ensemble homogène. Les variantes à l'initiative des candidats ne sont pas autorisées. Le marché ne comporte pas de PSE. IV - Langue dans laquelle est rédigé l'avis et est publié : l'avis de publicité est rédigé et publié en français. V : Description succincte des critères relatifs à la situation personnelle des soumissionnaires susceptibles d'entraîner leur exclusion : les motifs d'exclusion sont définis dans le règlement de la consultation. VI- Les candidats doivent remettre obligatoirement leur pli par voie électronique uniquement sur la plate-forme des achats de l'État. Les modalités de présentation des offres sont précisées dans le règlement de la consultation (RC). Les critères de sélections sont mentionnés à l'article 7. VII- Les critères de sélection sont mentionnés à l'article 7 : 1/ Qualité et valeur technique de l'offre (appréciée en fonction du mémoire technique et des fiches techniques) noté sur 60 points : -1.1/ Qualité de la fourniture et de la construction de la menuiserie et mise en oeuvre (15 points) 1.2/ Qualité de la fourniture et de la construction de la miroiterie/vitrerie/métallerie et mise en oeuvre (15 points) 1.3/ Qualité et méthodologie de la mise en peinture et des finitions (10 points) 1.4/ Planning et Méthodologie (15points) 1.5/ Qualité environnementale / sécurité / hygiène sur le chantier, gestion des déchets (5points) 2/ Prix des prestations : Sur la base du prix global et forfaitaire proposé par le candidat (40 points) VII - Sauf refus du titulaire, une avance dans les conditions définies au code de la commande publique et au CCAP peut être accordée. Les prix sont fermes et actualisables dans les conditions

définies au CCAP. Mode de règlement du marché : mandat administratif suivi d'un virement bancaire. Délai global de paiement, qui démarre à compter de la réception de la demande de paiement : 30 (trente) jours. Garanties exigées : Le présent marché fera l'objet d'une retenue de garantie (cf article 14.1 du CCAP). Les autres modalités financières et de règlement figurent au CCAP. VIII - Négociation : En application de l'article R.2123-5 du Code de la commande publique, l'EPML peut attribuer le marché sur la base des offres initiales sans négociation. Toutefois, l'EPML se réserve la possibilité de mettre en oeuvre une phase de négociation , avec les trois (3) meilleurs candidats définis à la suite d'une première analyse des offres reçues suivant les critères de jugement, ou moins si le nombre d'offres classées est inférieur à trois (3), dans les conditions présentées ci-dessous: La négociation peut porter sur l'ensemble des éléments techniques et financiers de l'offre des candidats admis à négocier, à l'exclusion de l'objet du marché et des conditions d'exécution du marché telles qu'elles sont définies dans les documents de la consultation. La négociation s'organisera de la manière suivante : - échanges écrits (courriers électroniques via la plateforme des achats de l'Etat) ; - et/ou réunions de négociation dans les locaux de l'EPML ou en visioconférence, chaque réunion faisant l'objet d'un compte rendu. et respectera l'égalité de traitement des candidats. Les candidats devront répondre aux négociations dans les conditions de forme et de délais qui seront précisés par le pouvoir adjudicateur. Toute évolution technique ou financière d'une offre intervenant en cours de négociation aura une valeur contractuelle. À l'issue de la négociation, toute modification financière d'une offre sera formalisée dans un nouvel acte d'engagement. Les offres négociées feront de nouveau l'objet d'une analyse, suivant les critères de jugement fixés au présent article 7. VIII. Instance chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Paris, 7 rue de Jouy, 75004 Paris, tél. : 01 44 59 44 00, télécopieur : 01 44 59 46 46, courriel : Greffe.taparis@juradm.fr, adresse internet : <http://paris.tribunaladministratif.fr/Informations-pratiques/Acces-et-coordonnees> Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif de Paris, 7 rue de Jouy, 75004 Paris, tél. : 01 44 59 44 00, télécopieur : 01 44 59 46 46, courriel : Greffe.taparis@juradm.fr, adresse internet : <http://paris.tribunaladministratif.fr/Informationspratiques/Accessetcoordonnees> VIII - VISITE FACULTATIVE : La visite du site est facultative. Les modalités de la visite sont mentionnées à l'article 8 du règlement de consultation

Date d'envoi du présent avis à la publication : 17/10/2025